ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation des prix du carburant automobile

Question écrite n° 41132

Texte de la question

M. Éric Diard attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie, sur la hausse des prix du carburant en France. Désormais, le prix du litre de carburant sans plomb 95 a dépassé les 2 euros dans certaines stations. Si cette hausse est aujourd'hui expliquée par la hausse du cours du pétrole, les différentes sociétés ont également augmenté leur marge de manière généralisée. En effet, si le prix du carburant à la pompe augmente corrélativement avec la hausse du prix du baril, il n'en est pas de même lorsque ce dernier est à la baisse, laissant ainsi un profond sentiment d'injustice pour des millions de Français. Il lui demande ainsi ce que le Gouvernement entend faire contre la hausse des prix du carburant afin de préserver le pouvoir d'achat des automobilistes.

Données clés

Auteur : M. Éric Diard
Circonscription : Bouches-du-Rhône (12e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 41132
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Industrie
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 31 janvier 2022
Question publiée au JO le : 21 septembre 2021, page 6928
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)